

la délinquance juvénile dans ces endroits atteignent des proportions effroyables parce que les gens y sont malheureux. Ils sont stigmatisés lorsqu'ils habitent des endroits comme Regent's Park. De toutes façons, cela nous coûte des millions de dollars. Ce n'est pas que nous ne dépensions pas l'argent; nous le dépensions. Si nous ne le dépensions pas rationnellement, nous ferons face à des frais accrus sous forme de programmes élargis d'assistance sociale, de police et de protection contre l'incendie.

Je partage l'avis du député d'Halifax-East Hants (M. McCleave). Selon lui, la Société centrale d'hypothèques et de logement devrait, de concert avec les constructeurs, les entrepreneurs, les dessinateurs, les créateurs et les architectes, établir une fois pour toutes les critères voulus à l'égard des logements sociaux et du milieu où ils se trouvent, car une maison avec un toit et quatre pièces ne suffit pas. Nous devrions, grâce à des stimulants, faciliter l'accession à la propriété.

Il y a une partie du projet de loi qui me plaît, celle qui prévoit la rénovation des vieilles maisons. Cela manque d'apparat, évidemment. Les hommes politiques ne pourront aller donner le premier coup de bêche et installer de grandes affiches, mais en rénovant les maisons vétustes, on pourrait changer toute la physionomie du vieux quartier de Toronto, dont parlait le député de Greenwood (M. Brewin). Elles n'ont rien de spectaculaire, mais ces propriétés sont déjà dotées de tous les services voulus et nous pourrions ainsi fournir à ces gens un logis convenable, même si le nombre de logements n'augmenterait pas pour autant.

Je tiens à féliciter le ministre de s'être vu confier, même sans portefeuille, la charge de l'habitation. Il a donc maintenant le problème en exclusivité. Nous avons jusqu'ici dépensé une fortune pour l'habitation qu'on reléguait néanmoins au second plan, la jugeant une espèce de responsabilité illégitime qu'on rattachait à un autre ministère ou à une autre charge. Il était grand temps que cela cesse, et je suis heureux que le premier ministre y ait mis fin. L'habitation ne relève pas uniquement du gouvernement fédéral. Qu'on le veuille ou non, il en est ainsi. C'est comme ça.

● (4.50 p.m.)

Le ministre devra, à mon avis, provoquer l'enthousiasme des fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logements. Je ne souscris pas à tout ce qu'a dit le député d'York-Est (M. Otto) mais j'estime que nous devrions faire davantage dans le domaine de la recherche et de l'expérimenta-

[M. Givens.]

tion. Nous posons toujours les briques et nous installons les égouts comme on le faisait il y a un siècle. Nous serions encore en diligence si l'industrie de l'automobile n'avait pas adopté une méthode plus avancée que l'industrie de la construction persiste à rejeter.

Je sais que la SCHL accorde des bourses et que le secrétaire d'État (M. Pelletier) va dépenser cette année 550 millions de dollars sous forme d'aide à l'enseignement universitaire, même si c'est contraire à la constitution. Et pourtant, notre pays ne compte pas un seul urbanologue, il ne compte pas un seul Pat Monahan ni un seul James Jacobs. Pourquoi, je vous le demande?

La Commission d'étude a parlé en outre de la cité modèle. N'en disposons pas dans la corbeille à papier. Peu m'importe si nous ne construisons pas une cité modèle au Canada d'ici 15 ou 20 ans. Cela m'inquiète fort peu, mais à mon avis il est grand temps que les cerveaux commencent à fonctionner afin de préparer une maquette d'une cité modèle avec des couloirs de transport, des facteurs de milieu idéal pour qu'on puisse s'en servir comme prototype. Alors que nous agrandissons nos villes et élargissons nos zones urbaines nous pourrions trouver d'excellentes idées dans ce prototype et les utiliser dans la pratique. Voilà à quoi nous devrions dépenser de l'argent à l'heure actuelle au lieu d'aménager ce genre d'expansion hybride et désordonnée, qui borde chaque zone urbaine au Canada.

À mon avis il nous faut la collaboration des provinces parce que la question du logement leur incombe. Elles devraient modifier leur répartition légale de l'impôt. Pourquoi devrait-il être bon marché de démolir des bâtiments pour construire des universités ou des immeubles de rapport? Pourquoi devrait-il être plus économique de les démolir que de les maintenir en bon état pour permettre aux gens de les occuper? Pourquoi faudrait-il, lorsqu'on restaure une maison, comme ce sera possible désormais aux termes de cette mesure, que les cotisations et les taxes augmentent?

Il faudrait amener la province à collaborer en viabilisant les terrains inoccupés. Elles devraient faciliter l'établissement de corridors de transport. Je ne comprends pas pourquoi on n'a pas encore abordé le sujet. Si la constitution permet au gouvernement fédéral de dépenser littéralement des milliards de dollars pour le regroupement de terrains, pourquoi ne permettrait-elle pas la réparcellisation de terrains en vue de l'établissement d'un corridor de transport? C'est la seule façon de donner un sens à la planification, au